

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL
11 janvier 2016
19 heures 30

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 11 janvier 2016 à 19 heures 30 et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Krystelle Dagenais, Nicole Mercier-Danis, Joëlle Laframboise et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour
2016-01#01

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du budget triennal
d'immobilisations
2016-01#02

Monsieur le maire mentionne ce qui suit:

Qu'en 2016-2017-2018, il y aura 21 500\$ en dépenses d'immobilisations;

Que le taux d'intérêt pour retard de paiement de taxes par les contribuables demeurera le même, soit de 12%;

Que la tarification pour services d'aqueduc, de cueillette des ordures et le recyclage demeure la même que celle déjà adoptée par règlement;

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que le budget d'immobilisations triennal soit accepté.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des prévisions budgétaires 2016
2016-01#03

Considérant que le règlement 89 nous permet d'imposer les taxes foncières par simple résolution;

Considérant que les **dépenses** s'établissent comme suit:

Administration générale	276 260
Sécurité publique.....	100 692
Réseau routier.....	144 325
Hygiène du milieu	120 700

Urbanisme et zonage.....	48 095
Loisirs et culture	91 685
Financement	37 700
Activités financières	152 200
Total des dépenses	<u>971 657</u>

Considérant que les **revenus** prévus s'établissent comme suit:

Taxes sur la valeur foncière.....	656 458
Taxes sur une autre base	76 940
Services rendus	61 400
Imposition de droits	14 100
Autres revenus et subventions	122 759
Appropriation de surplus	40 000

Total des revenus **971 657**

Considérant qu'il y a lieu de conserver le statu quo quant au taux d'intérêt actuel de 12% pour les retards de paiement de taxes par les contribuables.

Considérant qu'il y a lieu de conserver la même tarification pour les services d'aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage, selon le règlement;

En conséquence,

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que les prévisions budgétaires telles que susdécrites pour l'exercice financier 2016, soient adoptées.

Adoptée à l'unanimité.

**Taxe spéciale pour rénovation
et modernisation réglementaire**
Servitech
2016-01#04

Considérant que nous devons acquitter des frais supplémentaires de 31 612\$ à la firme d'évaluateurs agréés Servitech, représentant 5 400\$ pour la rénovation cadastrale, 11 686\$ pour son intégration et 14 526\$ pour la modernisation réglementaire devant être effectuée;

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis
Et résolu,

Qu'une taxe spéciale par unité d'évaluation soit levée pour l'année 2016 et ce, pour acquitter les frais relatifs à la rénovation cadastrale.

Qu'un règlement soit adopté en février à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des taux de taxation
2016-01#05

Monsieur le maire mentionne également ce qui suit :-

Que le taux des taxes foncières, incluant le service de la dette, représente 0,9329 du 100\$ d'évaluation;

Que le taux de la taxe de service du Domaine Côté est de 0,24190 du 100\$ d'évaluation;

Que la tarification pour la rénovation cadastrale, par unité d'évaluation, est de 56,50\$.

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

Que le taux de taxes foncières de 0,9329;
Que celui de la taxe de service du Domaine Côté de 0,24190;
Que la tarification pour la rénovation cadastrale de 56,50\$ par unité d'évaluation;
Soient acceptés tels que ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

LE TOUT tel que le plus amplement détaillé au document présenté au conseil intitulé « Budget 2016 » et qui fera partie intégrante du présent procès-verbal et des résolutions y adoptées comme si récité ici au long.

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 2016-01#06

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale

(Signé) Daniel Bock
Daniel Bock, maire

COPIE CONFORME

